

Les encombrants



Si vous avez des encombrants à jeter, tels que les meubles, informez-vous auprès de votre municipalité concernant les dates de collectes. Pour les citoyens de la Ville de Gatineau, le calendrier est disponible sur l'application DTRITUS.

Assurez-vous de déposer vos déchets encombrants au bord de la rue à la veille ou maximum quelques jours avant la date de ramassage.

Trier, c'est facile!

Pour les locataires de Gatineau

Si vous avez des questions, suggestions ou commentaires au sujet de la collecte, vous pouvez :

- Composer le 311
- Consulter le site Web au www.gatineau.ca
- Télécharger gratuitement l'application DTRITUS de la Ville de Gatineau pour savoir comment trier les matières résiduelles.



Pour les locataires d'autres municipalités

Consultez le site Web de votre municipalité ou contactez-la directement afin d'apprendre plus sur les matières compostables et recyclables acceptées, ainsi que sur les collectes des encombrants.



Merci au Comité consultatif des résidents de sa contribution dans la préparation du dépliant.



 [OHOutaouais](https://www.facebook.com/OHOutaouais)

 [OHOutaouais](https://twitter.com/OHOutaouais)

 www.ohoutaouais.ca



Matières résiduelles



Office
d'habitation
de l'Outaouais

VIVRE ENSEMBLE

Le compostage



Composter est une façon d'encourager le développement d'un mode de vie durable, un enjeu essentiel pour le futur. Cela aide à se responsabiliser face à la gestion de ses matières résiduelles et à faciliter le verdissement des différents espaces. En effet, composé des matières végétales et restes de table, le compostage permet de transformer des déchets en ressource de première qualité pour les plantes.

Si vous avez un doute si une matière est compostable, consultez l'application DTRITUS (pour les résidents de la Ville de Gatineau) ou informez-vous auprès de votre municipalité. Le plastique et l'aluminium ne sont pas acceptés.

Il est pratique d'avoir un petit bac brun dans la cuisine. Pour faciliter son entretien, vous pouvez utiliser des sacs de papier ou des sacs de plastique certifiés compostables.



Le recyclage



Avant de mettre les matières recyclables dans le bac :

- Videz les contenants et rincez-les si possible
- Séparez les bouchons de leur contenant
- Pliez les boîtes de carton pour optimiser l'espace

Habituellement, les matières acceptées dans le recyclage sont :

- Papier et carton
- Plastique
- Métal
- Verre

Informez-vous auprès de votre municipalité si vous n'êtes pas certain si une matière se recycle. Utilisez l'application DTRITUS si vous êtes citoyen de Gatineau.

Les ordures ménagères



En triant vos ordures à l'aide du compostage et du recyclage, vous pouvez réduire la quantité de vos déchets de façon considérable. Ainsi, vous contribuez à la préservation de l'environnement.

Voici des exemples des matières qui ne peuvent pas se composter ni recycler et qui sont acceptées dans le bac gris :

- Couches et produits sanitaires
- Emballages métallisés (p. ex. sacs de croustilles)
- Litière et excréments d'animaux
- Contenants de polystyrène (styromousse)
- Vaisselle brisée
- Jouets brisés
- Vêtements et textiles usés

En cas de doute, consultez l'application DTRITUS si vous êtes citoyen de Gatineau ou informez-vous auprès de votre municipalité.